



Conseil économique et social régional

**L'agriculture de proximité :
un remarquable enjeu pour les
territoires et les terroirs d'Ile-de-France**

Mardi 3 février 2009

**Intervention de
Jean-Claude BOUCHERAT
Président du CESR d'Ile-de-France**

Mesdames, Messieurs.

Dans l'assemblée régionale qu'est le Conseil économique et social d'Ile-de-France, représentant la société civile organisée, s'exprime en permanence la vie du terrain et du quotidien de nous tous, les Franciliens. C'est, pour le CESR, un enrichissement extraordinaire. Les 122 conseillers économiques et sociaux que

nous sommes, sont des femmes et des hommes qui n'ont pas a priori vocation à être sur des tribunes, à être en tête d'affiche ou faire la une des médias. Et pourtant, il y a un travail considérable qui s'effectue au sein de cette institution, au service de l'intérêt général et aux côtés du conseil régional.

Les questions de préservation des terres agricoles, de sécurité sanitaire, de ressources alimentaires, de changement d'habitudes de consommation, de recherche de qualité, d'authenticité et de diversité des produits, sont au cœur de nos préoccupations.

En Ile-de-France, en effet, l'agriculture tient une place essentielle. Ainsi qui sait qu'aux portes de Paris, plus de 50 fruits et légumes différents sont cultivés. Le maraîchage représente 377 exploitations, s'étend sur 1.698 hectares et emploie 1 836 personnes. Le colloque d'aujourd'hui a donc pour principal objectif de donner la parole à celles et ceux qui font vivre cette grande région agricole.

Je voudrais rendre hommage aux quatre représentants du secteur de

l'agriculture au CESR, Pierre Cuypers, Damien Greffin, Jean-Pierre Radet et Daniel Deswarte, ce dernier, président de notre commission Agriculture Environnement Ruralité. C'est lui qui a ouvert le champ des réflexions sur le devenir des espaces agricoles et naturels en zone périurbaine au sein de notre région, en commentant un rapport sur ce thème en octobre 1999. C'est à partir de là que s'est ancrée l'idée qu'il fallait se préoccuper de ces territoires. Le Conseil régional s'est légitimement emparé du diagnostic du CESR pour développer une politique de soutien à l'agriculture francilienne. Le président Huchon qui interviendra après moi et le Président Vampouille qui clôturera le colloque avec moi, ce soir, ne manqueront pas de nous rappeler les grandes lignes de cette politique.

Ces dernières années, le CESR a tenu à faire des propositions pour la sauvegarde et le maintien de la Ceinture verte d'Ile-de-France, cette zone particulière, afin de lui donner une réalité concrète. Il a souligné l'urgence de «sanctuariser» ses espaces agricoles et a insisté sur la nécessité de

stabiliser le prix du foncier en secteur périurbain et de préserver de l'urbanisation, de manière durable, les surfaces utiles destinées à l'agriculture.

Le Conseil régional, en juin 2008, nous a saisis pour avis sur son « programme régional 2008-2013 en faveur de l'agriculture périurbaine en Ile-de-France ». Damien Greffin, notre rapporteur, a souligné l'importance du maintien d'une agriculture pérenne à la périphérie de l'agglomération, indispensable tant pour assurer une production de proximité que pour offrir aux Franciliens des espaces ouverts, nécessaires à leur qualité de vie. L'avis du CESR a manifesté le souhait que la Région favorise les initiatives rapprochant les agriculteurs périurbains des consommateurs franciliens, dans le cadre de circuits commerciaux courts respectant les règles de concurrence, pouvant prendre la forme d'associations, de marchés forains, de commerces locaux.

Aujourd'hui, nous nous trouvons à un tournant stratégique avec l'adoption de mesures encore plus protectrices de nos espaces agricoles et naturels. En effet, la

révision du SDRIF que le Conseil régional vient d'achever avec l'appui du CESR, doit inciter, plus que jamais, à se montrer ambitieux avec de nouveaux objectifs. Je sais que le Conseil régional est très attaché, dans ce cadre, à privilégier une approche qualitative de la consommation de l'espace afin, d'une part, de préserver les terres agricoles d'Ile-de-France et, d'autre part, de favoriser en parallèle un développement de « l'urbanité », nécessaire dans notre région capitale.

Déjà, en 1994, le CESR avait soutenu cette maîtrise de la consommation des espaces. Il avait proposé la création d'une « observation de la consommation des espaces agricoles et naturels » qui s'est très vite traduit par la formule « OCEAN ».

Aujourd'hui, ce colloque, largement animé par les agriculteurs et leurs partenaires, mettra en valeur les réalités, les difficultés mais aussi les richesses et les potentialités de ce secteur. Le constat est spectaculaire : 100 000 h de terres fertiles ont disparu en l'espace de 50 ans au profit de l'expansion urbaine ! Un chiffre qu'il faut retenir !

Par ailleurs, l'Ile-de-France ne dispose plus d'autonomie alimentaire. Les terres agricoles destinées à l'alimentation locale ne représentent que 12% des terres cultivées. Il devient donc vital, pour notre territoire, d'assurer un contrôle de ses productions agricoles. L'avenir des populations en dépend, surtout en cas de graves événements, climatiques ou diplomatiques. La rupture des approvisionnements de denrées agricoles pour des raisons de non acheminement sur des périodes supérieures à quinze jours doit être prévue. Anticiper pour y répondre implique une réflexion.

Un autre défi pour la région est de préserver, au sein de l'Ile-de-France, l'équilibre environnemental et un cadre de verdure et de paysages, apprécié par les citadins. Agir sur le foncier, restaurer des niches écologiques, reconstruire les rapports ville-campagne, développer des activités agricoles de proximité pour réduire les transports et les émissions de gaz à effet de serre, sensibiliser et former les jeunes aux métiers de l'agriculture et à la reprise des exploitations agricoles, voilà quelques grands thèmes qui seront débattus lors de cette journée.

Ce colloque, voulu par le CESR, pour mieux démontrer que l'avenir de notre territoire francilien ne peut s'écrire que dans l'équilibre, ainsi que nous l'avons dit à de nombreuses reprises et notamment depuis 2004, dans nos avis et rapports successifs sur le SDRIF. Il se déroule le 3 février, au moment même où la FNSEA lance une campagne de communication sur le thème de « l'agriculture : des métiers à la mode ».

Je souhaite une parfaite réussite à nos amis agriculteurs pour cette action médiatique, comme je souhaite plein succès à notre manifestation. Je voudrais, dès maintenant, remercier notre prestataire, Michelle Dalle : les tribunes de cet hémicycle et la qualité et la diversité de nos intervenants, démontrent son implication sérieuse et patiente dans l'organisation de ce colloque.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et de votre participation et, sans plus attendre, je cède la parole au président Jean-Paul Huchon.